



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 05/10/2021

### LES ARCHIVES DE GISÈLE HALIMI REJOIGNENT LES ARCHIVES NATIONALES

Un an après sa disparition, les archives de la grande avocate et militante pour la cause des femmes et l'émancipation des peuples colonisés Gisèle Halimi (1927-2020) font leur entrée aux Archives nationales, par la volonté de ses trois fils, Jean-Yves Halimi, Serge Halimi et Emmanuel Faux.

Gisèle Halimi a été, parallèlement à son activité d'avocate, députée de l'Isère (1981-1984), ambassadrice de France auprès de l'UNESCO (1985-1986) et conseillère spéciale de la délégation française à l'Assemblée générale des Nations-Unis. Fondatrice en 1971 aux côtés de Simone de Beauvoir du mouvement « Choisir la cause des femmes » dans le sillage du « manifeste des 343 », son implication personnelle lors de procès comme ceux de Bobigny en 1972 ou d'Aix-en-Provence en 1978 constituent autant d'étapes décisives pour la reconnaissance du droit à l'interruption volontaire de grossesse et pour faire reconnaître le viol comme un crime.

Engagée au niveau européen (elle a notamment été candidate aux élections européennes de 1994), elle a proposé et soutenu jusqu'à la fin de sa vie l'introduction de la clause de l'Européenne la plus favorisée dans la réglementation européenne.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, remercie les fils de Gisèle Halimi qui lèguent ainsi à la postérité les archives de leur mère, source de première importance pour éclairer l'histoire des femmes et de leurs combats au XX<sup>e</sup> siècle.

### Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)